



HAL
open science

Le commentaire au Notre Père : aperçus sur une prédication franciscaine primitive (f. 43r-45v)

Dominique Poirel

► To cite this version:

Dominique Poirel. Le commentaire au Notre Père : aperçus sur une prédication franciscaine primitive (f. 43r-45v). Nicole BERIOU, Jacques DALARUN, Dominique POIREL. Le manuscrit franciscain retrouvé. Colloque international des 20-22 septembre 2017 à Paris organisé avec le concours du labex HASTEC, Éditions du CNRS, 2021, 978-2-271-13750-0. halshs-03059113

HAL Id: halshs-03059113

<https://shs.hal.science/halshs-03059113>

Submitted on 13 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le commentaire au Notre Père : aperçus sur une prédication franciscaine primitive¹,

dans *Le manuscrit franciscain retrouvé. Colloque international des 20-22 septembre 2017 à Paris*
organisé avec le concours du labex HASTEC, éd. Nicole BERIOU, Jacques DALARUN et Dominique

POIREL, Paris : Éditions du CNRS, 2021, p. 125-143

Dominique POIREL

Les f. 43r-45v du NAL 3245 contiennent un commentaire sur le *Pater*, qui attire l'attention par son originalité : ni dans sa teneur, ni dans sa forme, ni dans ses sources, ni dans sa tonalité spirituelle, ce texte ne ressemble à rien de connu². C'est peut-être ce qui rend si intrigante la question de son auteur, abordée deux fois dans d'autres circonstances³. L'examen du latin faisait alors entrevoir un auteur semi-lettré, qui ne s'est pas formé dans les écoles, mais dont la langue, d'une éloquence brûlante et sans apprêt, conserve les structures du vernaculaire. D'autres indices internes accrédiétaient la piste d'une homélie reportée, c'est-à-dire prise en notes, avant d'être mise par écrit, donc retouchée par un autre, qu'on imagine plus savant, d'où peut-être une légère hétérogénéité du style. L'analyse du texte, enfin, me faisait conclure à une origine franciscaine, probablement fort ancienne, proche de François lui-même et de ses premiers compagnons, antérieure en tous cas à la cléricisation de l'ordre sous Haymon de Faversham. Tout ceci s'accorde avec les résultats les plus récents de l'analyse codicologique et paléographique, en particulier avec les éléments de datation du codex⁴, et la copie du commentaire sur le même cahier (V : f. 40r-47v), de la même main (D : f. 40r-51v) que la *Regula bullata* (f. 40r-40v) et les *Admonitiones* (f. 41-43v, 18^e ligne)⁵, sans indication claire qu'un nouveau texte commence : aucun intitulé de début, et le pied-de-mouche initial (19^e ligne) diffère à peine de celui qui, 3 lignes au-dessous, signale une césure faible à l'intérieur du même texte. Matériellement, le commentaire se présente comme l'appendice de ce qui précède.

¹ Mes remerciements vont en premier lieu à Jacques Dalarun, à qui cette étude est redevable de bien des manières : parce qu'il m'a associé à l'enquête sur le ms. NAL 3245, en raison des discussions que nous avons eues sur ce texte et pour ses relectures successives de ce travail. Ils s'adressent aussi aux autres collaborateurs de l'entreprise : Nicole Bériou, Marjorie Burghart, Laura Light, Isabelle le Masne de Chermont, Denis Muzerelle, Amandine Postec, ainsi que Giulia Cò à qui je dois plusieurs corrections judicieuses de mes lectures ; et bien sûr à l'ensemble des participants au colloque pour les discussions passionnantes que nous avons eues.

² Sur les commentaires au *Pater*, outre le répertoire classique de Morton W. BLOOMFIELD, *Incipits of Latin works on the virtues and vices, 1100-1500 A.D. : Including a section of incipits of works on the Pater noster*, Cambridge (Mass.), 2^e éd., 1979 (The Mediaeval Academy of America, Publications, 88), augmenté par Bertrand-Georges Guyot d'une liste de 1260 incipits de commentaires latins sur le *Pater*, voir plus récemment une étude sur l'exégèse du *Pater* au XII^e siècle, soit dans les générations précédant le nôtre, Francesco SIRI, *Le 'Pater noster' au XIII^e siècle. Lectures et usages*, Turnhout : Brepols, 2015 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 15).

³ Voir Dominique POIREL, « Un écrit inédit de François d'Assise ? Le commentaire au *Pater* de Paris, Bibl. nat. de France, NAL 3245 », Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 11 mars 2016 ; ID., (en collab. avec Jacques DALARUN), « Dans le manuscrit retrouvé, un nouvel écrit franciscain ? », dans *Saint François en France. 800 ans de présence franciscaine*, Paris, 2018, p. 139-166 (ma contribution correspond aux pages 154-166) ; ID., *Francesco d'Assisi, Commento al Padre nostro. Un testo finora sconosciuto del Poverello ?* Milano : Edizioni San Paolo, 2018 (Nova et Vetera) ; ID., *François d'Assise. Commentaire du Notre Père. Un document inconnu du poverello ? Édition bilingue*, Paris : Les éditions du Cerf, 2019.

⁴ Voir ci-dessus, Nathalie BUISSON, Amandine POSTEC, Pascale RICHARDIN et Jacques SICRE, « Les matériaux du codex », p. 000-000.

⁵ Voir ci-dessus, Denis MUZERELLE, « Analyse codicologique et paléographique », p. 000-000.

En revenant une troisième fois sur la question, mon but n'est pas de défendre une thèse, mais d'ouvrir grand la discussion. C'est pourquoi, au lieu de répéter mes arguments, j'aime mieux repartir du texte lui-même. Nous allons le lire ensemble, dans son entier : il fait à peine trois feuillets. Comme il n'est pas possible de tout commenter, je me concentrerai chaque fois sur les traits qui me semblent les plus évocateurs du milieu, de la culture et de la personnalité de l'auteur. En voyant l'enquête avancer pas à pas, le lecteur pourra se faire à son tour un jugement sur l'œuvre, son origine et sa signification historique. Commençons donc par la première phrase, encadrée de deux pieds-de-mouche.

L'INTRODUCTION DU PATER

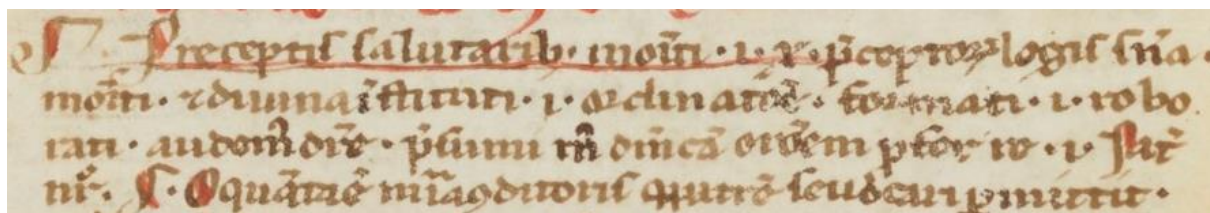


Fig. 1 – BNF, NAL 3245, f. 43r (détail)

Voici d'abord sa transcription, qui respecte les anomalies du manuscrit (Fig. 1). En effet, le soulignement, rehaussant le lemme commenté, tantôt va trop loin, lorsqu'il affecte les mots : *id est decem*, qui relèvent non du lemme, mais du commentaire ; tantôt fait défaut, quand il faudrait souligner la suite du lemme, c'est-à-dire, après *Preceptis salutaribus moniti*, les mots : *et divina institutione* (au lieu d'*instituti*) / *formati* / *audemus dicere* :

¶ Preceptis salutaribus moniti, id est .X. preceptorum legis sententia, moniti, et divina instituti, id est ordinatione, formati, id est roborati, audemus dicere, presumimus dominicam orationem proferre, id est Pater noster. ¶

Pour remédier aux diverses anomalies, on substituera ci-dessous une édition à la transcription. Le lemme sera mis en relief par des petites capitales. Les fautes de copie seront corrigées : il faut lire ici *institutione* et non pas *instituti* ; trompeusement écrit en deux mots séparés, *presumi* et *mus*, le verbe *presumimus* sera réuni en un seul. Enfin, la ponctuation sera retouchée : une virgule inutile est ôtée après « sententia » à la fin de la première ligne. Et pour qu'on puisse juger de la façon dont j'interprète le texte, une traduction française en sera donnée.

¶ PRECEPTIS SALUTARIBUS MONITI, id est decem preceptorum legis sententia moniti, ET DIVINA INSTITUTI<ONE>, id est ordinatione, FORMATI, id est roborati, AUDEMUS DICERE, presumimus dominicam orationem proferre, id est <i>Pater noster</i> . ¶	¶ AVERTIS PAR LES PRECEPTES SALUTAIRES, c'est-à-dire avertis par la sentence des dix préceptes de la Loi, ET FORMES, c'est-à-dire remplis de force, PAR LA DIVINE INSTITUTION, c'est-à-dire ordonnance, NOUS OSONS DIRE, nous avons l'audace de prononcer l'oraison dominicale, c'est-à-dire le <i>Notre Père</i> . ¶
--	---

Que conclure de la première phrase ainsi traitée ? Tout d'abord, le texte que nous lisons est une copie. Cela est avéré par l'erreur *instituti* au lieu d'*institutione* : distinguant mal ce qui relevait du lemme liturgique et de son explication (comme l'attestent les erreurs de soulignement), le copiste a cru qu'un mot du lemme se rattachait à l'explication et l'a modifié pour en faire un participe comme *moniti*. Mais c'est une erreur : *institutione* appartient au canon de la messe, il est du reste expliqué par l'ablatif *ordinatione*, comme *moniti* l'est par *formati*. Cette confusion entre le lemme à commenter et son explication ne peut venir du commentateur. Il a donc existé un original, antérieur à la copie que nous examinons. La composition de l'œuvre est donc antérieure à la réalisation du manuscrit.

Ensuite, la formule introductive *Preceptis salutaribus moniti* etc. fait partie du canon de la messe. Elle prouve que notre commentaire ne porte pas sur le *Pater* évangélique (Matthieu 6, 9-13, moins encore Luc 11, 2-4), mais sur le *Pater* liturgique. Le confirme plus loin la leçon *Panem nostrum cotidianum* au lieu de *supersubstantialem*⁶.

Enfin, l'auteur de la phrase qu'on vient de lire pourrait avoir reçu une éducation scolaire, comme le suggère sa façon de citer le texte en l'intercalant de brèves gloses introduites par *id est*, de sorte qu'il maintient la phrase commentée dans son unité grammaticale, tout en la farcissant de courtes incises explicatives. Toutefois d'autres passages contredisent cette impression : il faudra donc affronter cette question.

L'INVOCATION INITIALE

La première phrase s'achevait sur les mots *Pater noster*, qui sont l'incipit, à la fois titre et début, de l'oraison dominicale. Ils font l'objet d'un assez long commentaire, d'abord sous la forme de deux exclamations : *O quanta... O quanta...*, l'une qui s'extasie devant la miséricorde de Dieu, l'autre qui se lamente devant l'endurcissement des pécheurs, la pointe du passage étant d'accentuer le contraste entre les deux. La miséricorde de Dieu, c'est en effet qu'il se laisse appeler « Notre Père » par des pécheurs qui ne cessent de le renier par leurs actes. Et l'endurcissement des pécheurs, c'est qu'ils persistent à mépriser par leurs œuvres celui qu'ils « blasphèment » (*blasfemantes*) chaque fois qu'ils osent l'appeler « Père »⁷.

¶ O quanta est misericordia conditoris qui « Patrem » se vocari permittit ab his qui, scelera committentes, ipsum abnegant omni die ! O quanta est detestatio et temeritatis presumptio peccatorum* [peccatoris P], qui summum pontificem, Dominum nostrum, « Patrem » vocare per opera bona contemn[d]unt et, divine <maiestati> blasfemantes, presumunt dicere : PATER NOSTER, QUI ES IN CELIS, id est : Domine, miserere !	Ô qu'elle est grande la miséricorde du créateur, qui permet que l'appellent « Père » ceux qui, commettant des forfaits, le renient chaque jour ! Ô qu'elle est grande l'exécration et l'audace téméraire des pécheurs, qui dédaignent d'appeler « Père » le souverain pontife notre Seigneur par des œuvres bonnes et, blasphémant la majesté divine, ont l'audace de dire : NOTRE PERE, QUI ES AU CIEUX, c'est-à-dire : « Seigneur, prends pitié ! »
---	---

Après le ton scolaire et détaché de la première phrase, succèdent la colère et la réprimande, d'autant plus cinglantes qu'elle prennent toute la tradition exégétique à rebours. Selon celle-ci, invoquer Dieu comme « Père », c'est capter sa bienveillance. Augustin rapproche même cette invocation initiale du *Pater* de la promesse suivante du Christ : « Si vous, qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père du ciel donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent ? » (Matth. 7, 11 // Luc 11, 13)⁸. Pour Hugues de Saint-Victor, le *Pater* est la prière de l'homme pécheur, qui implore Dieu d'envoyer ses dons

⁶ Matthieu porte en effet : « Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie » (6, 11), et Luc porte « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie » (11, 3). C'est le propre du *Pater* liturgique de reprendre l'oraison dominicale dans sa forme matthéenne, mais en remplaçant *supersubstantialem* par *cotidianum* repris à Luc.

⁷ Ce contraste entre l'invocation de Dieu comme Père et des œuvres qui le renient est un des thèmes récurrents du commentaire. Il a bien sûr une source biblique : Ioh. 8, 38-44. Dans notre manuscrit, Jacques Dalarun nous a fait observer une insistance analogue, au début du florilège moral des f. 19r-30v, à travers une citation patristique : « Ieronimus. Non est exortatio vehementior quam quod nos Scriptura divina *Dei filios* vocat [Ioh. 1, 12 etc.]. Quis enim non erubescat et metuat tanto Patre agere aliquid indignum, ut qui dicitur Dei filius efficiatur vitii servus ? », Ps.-Augustinus (= Pelagius), *Ad Demetriadem epistola*, 17, éd. PL 30, 31.

⁸ « Cum in omni deprecatione benivolentia concilianda sit eius quem deprecamur, deinde dicendum quid deprecemur, laude illius ad quem oratio dirigitur solet benivolentia conciliari, et hoc in orationis principio poni solet. In quo Dominus noster nihil aliud nos iussit dicere nisi : "pater noster qui es in caelis". », Augustin, *De sermone Domini in monte*, II, 15, éd. Almut MUTZENBECHER, Turnhout : Brepols, 1967 (CCSL 35), p. 307-312.

pour qu'il devienne vertueux et bienheureux⁹. Ici, rien de tel : d'emblée, notre texte présente une rudesse, une âpreté, une véhémence qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Ce n'est pas : priez le *Pater*, comme la voie enseignée par le Christ pour que Dieu vous accorde de devenir meilleurs ; c'est : vous n'êtes pas dignes de prier le *Pater* puisque, chaque fois que vous le prononcez, vos péchés démentent vos paroles.

Le paragraphe suivant poursuit la même idée, avec cette différence que les reproches sont cette fois placés dans la bouche même du Seigneur : « Pourquoi m'appellez-vous 'Père' [...] ? Pourquoi dites-vous que je suis 'votre Père' [...] ? » C'est un trait original de ce texte que les paroles du *Pater* y soient comme commentées par Dieu lui-même, ici le Père, plus loin le Christ.

<p>Quibus Dominus < tam > per se quam* [quando P] per angelos et prophetas respondet dicens : « Cur me vocatis "Domine", et non facitis que dico vobis ? Cur me "Patrem vestrum" esse dicitis, et me contempnitis* [contemptditi P], et mea opera facere negligitis, et inonorastis me ? Filii dicimini alieni, et filii alieni mentiti sunt michi, sicut dicit apostolus : "Vos ex patre diabolo estis, et opera eius facere vultis". Filius honorat patrem, et servi honorant* [honorat P] et timent dominum suum. Si ego pater, ubi est honor ? Et si dominus, ubi est timor ? »</p>	<p>À ceux-ci, le Seigneur, tant par lui-même que par les anges et les prophètes, fait cette réponse : « Pourquoi m'appellez-vous "Seigneur", et vous ne faites pas ce que je vous dis ? Pourquoi dites-vous que je suis votre Père, et vous me méprisez, négligez de faire mes œuvres et m'avez déshonoré ? Vous êtes appelés "des fils étrangers", et les fils étrangers m'ont menti, comme dit l'apôtre : "Vous avez pour père le diable, et ce sont ses œuvres que vous voulez faire". Le fils honore son père, et les serviteurs honorent et craignent leur seigneur. Si moi je suis père, où est l'honneur ? Et si je suis seigneur, où est la crainte ? »</p>
---	---

Pour un exégète, il semblerait y avoir de l'outrecuidance à se faire ainsi le ventriloque de Dieu, si les paroles qu'il lui prête ne consistaient pour l'essentiel en d'authentiques paroles divines, c'est-à-dire en versets repris de la Bible, dans lesquels Dieu lui-même s'adresse aux hommes¹⁰. À ce sujet on notera une maladresse : l'une des citations, annoncée par *sicut dicit apostolus*, comme dit l'apôtre, n'est pas comme on pourrait s'y attendre de saint Paul, l'Apôtre par excellence, ni même d'un autre apôtre, mais du Christ lui-même¹¹. Certes, ce propos est rapporté par saint Jean l'évangéliste, qui se trouve aussi être un apôtre ; mais attribuer un parole du Christ à l'un de ses apôtres est insolite, pour ne pas dire inconvenant : c'est en quelque sorte rétrograder l'autorité de la phrase alléguée. Ce genre de gaucherie, dont on trouvera d'autres exemples, me paraît témoigner d'une connaissance non conventionnelle et non scolaire des Écritures, elle suggère un exégète autodidacte.

La prosopopée de Dieu se poursuit longuement encore, sous la forme d'une rhapsodie d'extraits bibliques, et l'*etc.* final montre qu'elle aurait pu se prolonger davantage.

<p>Dicturus est ita omnibus pessimis : « Discedite a me, omnes qui operamini iniquitatem. Numquid Dominus iniquitatis sum ego ? Numquid legistis "quoniam iustus Dominus et iustitiam dilexit, equitatem vidit vultus eius" ? Ecce obsecra-^{/43v/}-tio vestra et</p>	<p>Il parlera ainsi à tous les méchants : « Éloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité. Est-ce que je suis, moi, le Seigneur de l'iniquité ? Est-ce que vous avez lu "que le Seigneur est juste et il a aimé la justice, son visage a vu l'équité" ? Voici que votre</p>
---	--

⁹ « Sed notandum quod in hac dominica oratione ante ipsas petitiones quasi captatio quaedam premittitur, cum dicitur : PATER NOSTER QUI ES IN CAELIS. Captat namque oraturus pietatem, appellans in Patre. Si enim pater est, amat filios et pietate mouetur ut exaudiat clamantes ad se et prestat quod petitur. Igitur qui dicit 'Pater', fiduciam significat exaudicionis », Hugues de Saint-Victor, *De oratione dominica*, éd. Francesco Siri, *Hugonis de Sancto Victore Opera*, t. V, *De oratione dominica, De septem donis Spiritus sancti*, Turnhout : Brepols, 2017 (CCCM 276), p. 186, lin. 167-172 ; Francesco SIRI, « En quête d'ordre : Hugues de Saint-Victor commentateur du "Notre Père" », dans *Le 'Pater noster' au XII^e siècle. Lectures et usages*, Turnhout : Brepols, 2015 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 15), p. 75-92.

¹⁰ Pour l'identification des nombreuses sources, bibliques notamment, se reporter aux éditions critiques du texte citées à la note 3.

¹¹ Ioh. 8, 49.

sacrificium vestrum abhominatio est michi, et cum extenderitis manus vestras ad orationem, avertam* [advertam P] oculos meos a vobis ; et cum multiplicaveritis orationem vestram, non exaudiam vos, quia manus vestre plene sunt sanguine* [sanguinem P]. Sed lavamini, mundi e<stote>, auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis, quie<scite> ag<ere perverse>, d<i>s<cite> b<ene> f<acere> » etc.	supplication et votre sacrifice sont pour moi une abomination, et quand vous étendrez vos mains pour la prière, je détournerai mes yeux de vous ; et quand vous multiplierez votre prière, je ne vous exaucerai pas, car vos mains sont pleines de sang. Mais lavez-vous, soyez purs, ôtez loin de mes yeux la méchanceté de vos pensées, cessez d'agir de façon dévoyée, apprenez à faire le bien », etc.
--	--

Après cet *etc.* vient la réponse des pécheurs, qu'obscurcissent de probables erreurs de copie, rendant incertain l'établissement du texte. Je crois lire néanmoins que les pécheurs font la sourde oreille et ne comprennent pas les paroles de Dieu, mais réclament d'avoir part aux récompenses célestes, sans changer leur conduite mauvaise. C'est ainsi que j'entends : *petunt in malo sanctificari* (mais au lieu de *petunt*, *peniñ* dans le ms., peut-être faut-il lire *penitus*, ou un mot de la famille de *penitere*, voir Fig. 2) ; ainsi que diverses allusions bibliques aux joies éternelles.



Fig. 2 – BNF, NAL 3245, f. 43v (détail)

Tout ce passage pourrait bien n'être seulement corrompu, mais encore fragmentaire et retravaillé, comme une tentative plus ou moins réussie pour rabouter les traces écrites partielles d'un discours oral. Ceci conduit à soulever la question, sur laquelle on reviendra, d'une *reportatio* originelle.

Peccatores vero surda aure nondum intelligunt verba Dei ; petunt* [peniñ P] in malo sanctificari, dicentes : « Vincentibus dabitur* [dabuntur P] petitio », id est talis corona sit letitia sempiterna super caput eorum et vox exultationis.	Mais les pécheurs à l'oreille sourde ne comprennent pas encore les paroles de Dieu ; ils demandent à être sanctifiés dans le mal, disant : « Aux vainqueurs sera donné ce qu'ils demandent », c'est-à-dire qu'une telle couronne leur soit une allégresse éternelle sur la tête et une parole d'exultation.
---	---

LES SEPT DEMANDES

I.

Ainsi s'achève la première section du commentaire, consacrée à l'invocation initiale : *Pater noster qui es in celis*. Les sept sections suivantes sont consacrées chacune à l'une des sept demandes du *Pater*. La première est, par erreur, numérotée « II » dans le texte : décalage bien compréhensible, puisqu'elle correspond en effet à la deuxième section, après une section initiale sur les paroles introductives du *Pater*, mais ce décalage sera rattrapé dans les demandes suivantes. Cette erreur n'est pas la seule : on lit peu après *sanctissimis* au lieu de *sancti sumus* en deux mots : ceci confirme que nous avons affaire à une copie, non à un original. Comme l'invocation initiale, le texte de la première demande donne lieu à une explication introduite par *id est*, mais plus brève.

Prima* [II P] petitio : SANCTIFICETUR NOMEN TUUM, id est ut nos sancti simus* [sanctissimis P] tecum,	Première demande : QUE TON NOM SOIT SANCTIFIÉ, c'est-à-dire que nous, nous soyons saints avec toi,
---	--

sicut scriptum est : « Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum. »	comme il est écrit : « Vous serez saints, puisque moi je suis saint ».
--	--

Aussitôt reprend la salve de semonces, placée dans la bouche de Dieu lui-même et largement constituée de remplois bibliques. Même douche froide que tout à l’heure : comment osez-vous prier que mon nom soit sanctifié, vous qui l’avez reçu par le baptême, mais le souillez et le blasphémez par vos actions ?

Quibus Dominus ait : « Quur in vobis nomen meum sanctificem* [sanctifico P] ? Iam in bap tismo sanctificavi no men meum in vobis, et vos polluistis illud, et ecce iam nomen meum habetis et christiani vocamini, dicentes : “Tu in nobis es, et nomen tuum invocatum est super nos, Domine Deus noster”. Sed nomen meum mangnum est in gentibus, id est in penitentibus. Vos autem blasphematis illud. Levate capita vestra, ec ce ap propinquavit re demptio vestra. »	Le Seigneur leur dit : « Pourquoi sanctifierais-je mon nom en vous ? Déjà dans le baptême j’ai sanctifié mon nom en vous, et vous l’avez souillé, et voici que désormais vous avez mon nom et vous êtes appelés “chrétiens”, disant : “Tu es en nous, et ton nom a été invoqué sur nous, Seigneur notre Dieu”. Mais mon nom est grand parmi les nations, c’est-à-dire parmi ceux qui se repentent. Quant à vous, vous le blasphémez. Levez la tête : voici que s’est approchée votre rédemption. »
---	--

On notera la deuxième occurrence du verbe « blasphémer », pour ceux qui récitent le *Pater* sans en être dignes¹². Cette volée de bois vert se conclut pourtant par une invitation à l’espérance : « Levez la tête : voici que s’est approchée votre rédemption ». Peut-être ce passage abrupt de la colère à la douceur, du reproche au réconfort vient-il d’une suture malhabile entre des notes lacunaires, prises à la volée. Quoi qu’il en soit, l’apaisement divin a dû faire mouche, car les pécheurs paraissent se convertir : l’auteur les invite à exprimer leur pénitence dans les paroles d’Isaïe, à éclater en sanglots avec celles du Psalmiste.

Peccatores autem penitentia ducti verba proferant Ysaie : « Pater noster es tu, nos vero lutum ; et fictor noster es, et opera manuum tuarum omnes nos sumus ». Et prorumpant in visceribus suis* [tuis P], plorantes et ululantes fortiter, dicentes : « Heu me, quia incolatus meus prolongatus est, habitavi cum habitantibus C edar , m ultum in cola f uit » etc.	Quant aux pécheurs, conduits par la pénitence, qu’ils prononcent les paroles d’Isaïe : « Toi, tu es notre Père, nous, nous sommes de la boue ; et tu es notre potier, et nous tous, nous sommes les œuvres de tes mains » ; et qu’ils éclatent en sanglots du fond de leurs entrailles, pleurant et hurlant fort, disant : « Malheur à moi, car mon séjour s’est prolongé, j’ai habité avec les habitants de Cédar, il a longtemps séjourné » etc.
--	--

Et le commentaire de la première demande s’achève par un appel à la miséricorde divine, qui, de nouveau, s’ouvre soudainement sur la perspective des récompenses célestes.

O altissime Deus, miserere nobis. Pater et Domine, miserere nostri, quia multum repleti sumus despectione ! Unde iusti fulgebunt sicut sol in reg no P atris , et erunt s icut a ngeli in celo .	Ô Dieu très haut, prends pitié de nous. Père et Seigneur, prends pitié de nous, car nous avons été grandement remplis de mépris ! Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume du Père, et ils seront comme les anges dans le ciel.
---	--

II.

La deuxième demande porte sur la venue du règne de Dieu. De nouveau elle fait l’objet d’une explication introduite par *id est*, mais d’allure très peu scolaire, car elle est adressée au Christ (*tu Christe*), puis à Dieu le Père (*tu Pater*) et consiste en une longue phrase sans cesse

¹² C’est aussi un trait qu’on trouve chez saint François d’Assise, dans le *Cantique de frère soleil*, 4 : « e nullu homo ène dignu Te mentovare » ou dans la *Regula non bullata*, 23, 9 : « Et quia omnes nos miseri et peccatores non sumus digni nominare te ». Je remercie Jacques Dalarun d’avoir attiré attention sur cette ressemblance.

relancée par des *et*, selon un procédé stylistique bien plus vernaculaire que latin ou savant, assez fréquent dans notre texte.

<p>Petitio secunda* [Petitio secunda <i>post</i> despectione <i>mou. P</i>] : ADVENIAT REGNUM TUUM, id est tu, Christe, adesto in adiutorium nobis et in nobis, ut tecum regnemus semper, quia tu es regnum et gloria Patris, et de teipso dixisti : « Regnum meum vel Dei intra vos est » ; et : « Primum querite regnum Dei ». Et vere et tu, Pater, semper unacum Filio tuo es regnum de quo dicitur : « Regnum tuum, regnum omnium seculorum », et dominatio tua in omni generatione et progénie. » Et tale regnum petunt iniqui habere !</p>	<p>Deuxième demande : QUE TON REGNE VIENNE, c'est-à-dire toi, Christ, viens en aide, à nous et en nous, pour qu'avec toi nous régnions toujours, car c'est toi le règne et la gloire du Père, et de toi-même tu as dit : « Mon règne » ou le règne de Dieu « est au-dedans de vous » ; et : « Cherchez en premier le règne de Dieu ». Et vraiment toi aussi, Père, tu es toujours, en compagnie de ton Fils, le règne dont il est dit : « Ton règne est un règne pour tous les siècles, et ta domination est sur toute génération et lignée. » Et c'est un tel règne que demandent d'avoir les iniques !</p>
---	--

Cette explication enchaîne cinq versets comprenant les mots *regnum* ou *regnare*, pour dire au fond que ce règne de Dieu n'est autre que Dieu lui-même. Plus brutale en est la chute scandalisée de la dernière phrase : « Et c'est un tel règne que demandent d'avoir les iniques ! » On s'attend à ce que suive une série de reproches. C'est le cas, mais plus loin. D'abord s'intercale une série de onze exclamations sur la gloire et la beauté du règne de Dieu, identifié cette fois à la Jérusalem céleste et décrit en des termes liturgiques et bibliques qui doivent beaucoup à l'Apocalypse : saints revêtus de blanc, anges, archanges, cité céleste et trône divin, parfums, perle, musique, chants, lumière et joie sans fin.

<p>O karissimi, quam gloriosum est regnum, in quo cum Christo regnant omnes sancti, admicti stolis albis, sequentes An^gnum quocumque* [quem. c. P] ierit ! O quam gloriosa est societas angelorum ! O quam gloriosissima et inenarrabilis et ammirabilis et desiderabilis est visio deitatis ! O gaudium sine fine ! O pretiosa margarita superna ! O lux beata Trinitas ! O lux ubi est conditor lucis ! O lux ubi est conditor omnium ! O lux ineffabilis ! O quam speciosa est civitas regis eterni ! Non ^{/44r/} habemus hic civitatem manentem, sed futuram inquirimus, quia in hac civitate organa iugiter resonant sanctorum, ubi cinamomum et balsamum, odor suavissimus, carmina sanctorum. Ibi angeli et archangeli ympnum Deo decantant ante thronum Dei, dicentes : « Alleluia ! O teluris ingens conditor ! »</p>	<p>Ô très chers, comme il est glorieux, le règne dans lequel tous les saints règnent avec le Christ, vêtus de robes blanches, suivant l'Agneau partout où il ira ! Ô comme elle est glorieuse, la compagnie des anges ! Ô comme elle est au plus haut point glorieuse et ineffable et admirable et désirable, la vision de la divinité ! Ô joie sans fin ! Ô précieuse perle d'en haut ! Ô lumière bienheureuse Trinité ! Ô lumière où se trouve le créateur de la lumière ! Ô lumière où se trouve le créateur de tout ! Ô lumière indicible ! Ô comme elle est belle, la cité du roi éternel ! Nous n'avons pas ici une cité qui demeure, mais nous cherchons la cité future, car en elle retentissent de concert les instruments des saints, là où il y a le cinnamome et le baume, une odeur très suave, les chants des saints ; là les anges et les archanges chantent un hymne à Dieu devant le trône de Dieu, disant : « Alléluia, ô créateur immense de la terre ! »</p>
--	--

Entre la dénonciation courroucée des défaillances présentes et l'attente enthousiaste du règne de Dieu à venir, il y a un lien, mais implicite, c'est l'impatience : impatience de quitter la misère terrestre, impatience de rejoindre la cité céleste. D'où la sévérité de Dieu, qui, tour à tour invite au combat spirituel, démasque les hypocrisies, appelle à la pénitence et brandit la colère du jugement, en des termes (*Dies illa, dies ire, calamitatis, miserie, dies nebule et turbinis et clangoris*) qui annoncent le *Dies irae* (*Dies irae, dies illa*) et sont comme lui tiré du prophète Sophonie :¹³.

¹³ « *Dies irae dies illa, dies tribulationis et angustiae, dies calamitatis et miseriae, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulae et turbinis. Dies tubae et clangoris super civitates munitas, et super angulos excelsos.* », Soph. 1, 15-16 : nous soulignons les éléments dans le commentaire au *Pater*.

<p>Respondit nobis. Diximus : « Adveniat regnum tuum » ; hec dicit Dominus : « Regnum meum non est de hoc mundo. Sed si regnum queritis eternale, prius vincite temporale, quia <si> quis diligit mundum, non est ca<ritas> P<atris> in eo ; et prius san<c>ti per fidem vicerunt* [vincerunt P] reg<na>, opera<ti sunt> iu<stitiam>, adepti* [ademp. P] <sunt> repro<missiones>. Sed petitis regnum meum, et non habetis vestes nuptiales. O ypocrite, primum eicite trabem de oculo vestro ; quia me nudum vidistis, et non operuistis me ; famelicum, et non <nutrivistis me> ; et cetera cum aliis operibus misericordie. Penitentiam ergo agite, priusquam veniat tamquam laqueus in vos repentina dies illa, dies ire, cala<mitatis>, miserie, dies nebule et turbinis et clangoris ! In illa die timebunt angeli adque archangeli ; peccatores ubi apparebunt pro certo mittentur in stangnum ingnis. Qui abet aures audiendi, audiat* [audiant P] hoc ! »</p>	<p>Il nous a répondu. Nous avons dit : « Que ton règne vienne » ; voici ce que dit le Seigneur : « Mon règne n'est pas de ce monde. Mais si vous cherchez le royaume éternel, commencez par vaincre le royaume temporel, car si quelqu'un aime le monde, la charité du Père n'est pas en lui ; et les saints ont commencé par vaincre les royaumes par la charité, par accomplir la justice, par obtenir les promesses. Mais vous demandez mon royaume, et vous n'avez pas de vêtements de noces. Ô hypocrites, rejetez d'abord la poutre de votre œil ! Car vous m'avez vu nu, et vous ne m'avez pas couvert ; affamé, et vous ne m'avez pas nourri ; et ainsi de suite avec les autres œuvres de miséricorde. Faites-donc pénitence avant que, comme un piège, ne vienne contre vous ce jour soudain, jour de colère, de calamité, de malheur, jour de nuée et de tornade et de clameur ! En ce jour-là, les anges et les archanges craindront ; les pécheurs, lorsqu'ils apparaîtront, seront certainement jetés dans un étang de feu. Celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende cela ! »</p>
---	--

Alors que Dieu menaçait, l'auteur s'émerveille tout soudain devant sa miséricorde. Une fois de plus, le lecteur a l'impression qu'une transition s'est perdue de l'oral à l'écrit.

<p>O quanta misericordia conditoris, qui dignatur vitam pro malo penitentibus elargiri, Agustino testante : « Nisi Deus retribuere bona pro malis, non esset cui retribuere bona pro bonis. » De hac vita gratie, id est penitentie, dicit Paulus, egregius predicator : « Mortui quidem estis, sed vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. » Pro qua peccatores corde contriti clament :</p>	<p>Ô comme elle est grande, la miséricorde du créateur, lui qui daigne accorder la vie à ceux qui se repentent du mal, comme l'atteste Augustin : « Si Dieu ne rétribuait le mal par le bien, il n'y aurait personne à qui rétribuer le bien par le bien ». À propos de cette vie de grâce, c'est-à-dire de pénitence, Paul, l'éminent prédicateur, déclare : « Vous êtes morts, mais votre vie est cachée avec le Christ en Dieu ». Pour l'obtenir, que les pécheurs s'écrient d'un cœur contrit :</p>
--	---

Le discours qui suit est tout autre que le précédent : Augustin – en réalité Prosper d'Aquitaine compilant Augustin – est convoqué pour expliquer que Dieu doit bien rendre le bien pour le mal, sinon il ne trouverait personne à qui rendre le bien pour le bien. Entre-temps, les pécheurs sont devenus « pénitents » et « contrits », ils peuvent prononcer la troisième demande du *Pater* : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ».

III.

Une fois encore, cette demande est d'abord citée puis glosée brièvement. « Sur la terre comme au ciel », c'est-à-dire : « en tout bien », c'est-à-dire en Dieu, ou « en toute personne bonne », aussi bien humaine (sur la terre) qu'angélique (au ciel).

<p>FIAT VOLUNTAS TUA SICUT IN CELO ET IN TERRA ; fi<at>, id est : in omni bono compleas voluntatem.</p>	<p>QUE TA VOLONTE SOIT FAITE SUR LA TERRE COMME AU CIEL ; qu'elle soit faite, c'est-à-dire : accomplis ta volonté en tout bien.</p>
---	---

En effet, la suite prie Dieu qu'il accorde à « nous », c'est-à-dire aux hommes, d'aimer Dieu et de nous aimer les uns les autres, ainsi que les anges s'accordent sur ce qu'ils veulent ou ne veulent pas. Car la volonté de Dieu, c'est le double précepte de la charité.

<p>O Deus, sicut in angelis perficis ad idem velle et idem nolle, ut te plusquam nos puro et toto corde amemus, et nos* [vos P] karitate sincera non offendenda addinvicem diligamus, sicut tu ipse dixisti, Deus : « Diliges Dominum Deum tuum plus quam te ipsum, et proximum sicut te » ; et : « Hoc est preceptum meum, ut diligatis in vicem, sicut dilexistis vos ». » Et Iohannes apostolus ait : « Qui facit voluntatem Patris, manet in eternum. »</p>	<p>Ô Dieu, comme tu accomplis dans les anges qu'ils s'accordent sur ce qu'ils veulent et ne veulent pas, fais que nous t'aimions plus que nous-mêmes d'un cœur pur et entier, et que nous nous aimions les uns les autres d'une charité sans mélange et inaltérable, comme toi-même, Dieu, tu as dit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu plus que toi-même, et ton prochain comme toi ». Et : « Voici mon commandement : c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. » Et l'apôtre Jean dit : « Celui qui fait la volonté du Père demeure pour l'éternité. »</p>
---	---

Cette présentation de la troisième donne lieu, une fois encore, à un double mouvement, d'abord d'accusation de la part de Dieu, ensuite d'imploration de la part des pécheurs. Citant la Bible, Dieu blâme les hommes de ne pas faire sa volonté, de le mépriser, de ne pas le comprendre, de ne pas le recevoir.

<p>Hec dicit Dominus : « Non est michi voluntas in vobis, et munus non suscipiam de manu vestra, quia ad tempus creditis et in tempore temptationis receditis* [tempore tempore P]. » Recordate, fratres : « Sicut filios enutrivit et exalavit ; vos autem me spernitis. Congnovit autem bos possessorem suum et asinus praesepe domini sui ; Israel me non cognovit, populus meus me non intellexit ». Et : « Veni in nomine Patris mei, et vos non^{44v} recepistis me. »</p>	<p>Voici ce que dit le Seigneur : « Ma volonté n'est pas en vous, et je n'accepterai pas de présent de votre main, car vous croyez pour un temps et au temps de la tentation vous reculez. » Rappelez-vous, frères : « Je vous ai nourris et élevés comme des fils ; mais vous, vous me méprisez. Le bœuf connaît son propriétaire et l'âne connaît l'enclos de son maître ; Israël ne me connaît pas, mon peuple ne m'a pas compris ». Et : « Je suis venu au nom de mon Père, et vous, vous ne m'avez pas reçu. »</p>
--	---

C'est ensuite aux hommes de louer la miséricorde divine, et d'éclater en larmes de pénitence et de supplier avec les mots d'Isaïe. On le voit peu à peu, la méthode exégétique originale de notre texte, c'est de faire des paroles du *Pater* l'objet d'un face-à-face entre Dieu et l'homme, qui a pour enjeu la pénitence de l'homme. Ce face-à-face se construit en un dialogue, alimenté par d'autres versets bibliques traitant de la conversion de l'homme à l'appel de Dieu. Le *Pater* devient ainsi comme la quintessence et la récapitulation de toutes les Écritures, comme si celles-ci avaient pour matière unique le drame de l'homme pécheur, à qui Dieu pardonne, pourvu qu'il fasse pénitence. Chaque demande du *Pater* entre ainsi en résonance avec des paroles analogues dans les Écritures, qu'elles soient divines ou humaines – de colère, de menace ou de miséricorde, d'endurcissement, d'imploration ou de reconnaissance – sur cette question centrale de la conversion du pécheur.

<p>O quanta est misericordia redemptoris ! Rumpentes sua viscera in dolore et sicut plorantes, isti tales* [talem P] verba proferunt Ysaie dicentis : « O Domine, non sum medicus, et in domo nostra non est panis. » Perimus fame, quia comedimus panem doloris.</p>	<p>Ô comme elle est grande, la miséricorde du rédempteur ! Déchirant leurs entrailles de douleur et comme pleurant, ceux-là prononcent les paroles d'Isaïe : « Ô Seigneur, je ne suis pas médecin, et dans ma maison il n'y a pas de pain. Nous périssons de faim, car nous mangeons le pain de la douleur. »</p>
---	---

III.

C'est ce qu'on va vérifier dans la quatrième demande, celle du pain quotidien, qui est esquissée tout à la fin du commentaire de la troisième : « ...dans notre maison il n'y a pas de pain, nous périssons de faim, car nous mangeons le pain de la douleur. » Comme ci-dessus, l'énoncé de la nouvelle demande est suivi d'une explication, qui prend cette fois l'allure clairement scolaire de la *distinctio*. Le mot « pain », nous dit-on, peut recevoir dans la Bible

quatre significations allégoriques différentes. D’abord le pain des larmes, selon le Ps. 79, verset 6 : « Tu nous nourriras du pain des larmes... ». Ensuite le pain d’un esprit droit, selon le Ps. 50, verset 12 : « Renouvelle un esprit droit dans mes entrailles », non sans un raccourci, peut-être accidentel. Il faut comprendre que le mot « entrailles » renvoie à l’idée de digestion, donc de nourriture, et non au pain des larmes. Troisièmement le pain de l’Eucharistie, selon Jean 6, 55 : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle... ». Et enfin le pain de la parole de Dieu, selon Matth. 4, 4 : « L’homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ».

<p>PANEM NOSTRUM COTIDIANUM DA NOBIS HODIE. <Petitio> quarta, id est : lacrimarum effusio est de qua (sive de quo) dicitur : « Cibabis nos pane lacrimarum, et po<tum> dabis no<bis in> la<crimis> in m<ensu>ra ». Et : « Spiritum rectum* [bis scr. P] in<nova> in visceribus* [u. ī m.s.b; P] meis ». Et eucharistia : « Qui manducat carnem meam et* [bis scr. P] bibit s<anguinem> m<eum> habet vitam eternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die ». Et panis est pabulum verbi, unde dicitur : « Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod pro<cedit> de <ore> Dei. »</p>	<p>DONNE-NOUS AUJOURD’HUI NOTRE PAIN QUOTIDIEN. Quatrième demande, c’est-à-dire : l’effusion des larmes est celle dont (ou ce sur quoi) il est dit : « Tu nous nourriras du pain des larmes, et tu nous donneras à boire une mesure de larmes ». Et : « Renouvelle un esprit droit dans mes entrailles ». Elle est aussi l’Eucharistie : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour. » Et le pain est la nourriture de la parole, aussi est-il dit : « L’homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. »</p>
---	--

Toutefois, cet exercice scolaire semble artificiellement plaqué sur notre texte, car les significations évoquées ne sont ensuite d’aucune utilité. L’auteur revient certes sur le « pain de douleur », dont il était question à la fin de la troisième demande, mais c’est pour le mettre en présence d’un cinquième pain : le pain des anges, le pain vivant descendu du ciel, c’est-à-dire le Christ en croix.

<p>Hos panes petimus, o Christe, per quos expellitur panis doloris, id est peccatum quod fecimus. Et tu, Christe, verus es panis et sacietas* [societas P] angelorum, et premium laboris sanctorum, qui de teipso dixisti : « Ego sum panis vivus, qui de celo descendi. » De te Christo laborantibus refectionem respondebas dicens : « Venite ad me, omnes qui laboratis et ho<ne>ra<ti> estis, et ego vos reficiam. »</p>	<p>Ce sont ces pains que nous demandons, ô Christ, par lesquels est chassé le pain de la douleur, c’est-à-dire le péché que nous avons commis. Et toi, Christ, tu es le vrai pain, le rassasiement des anges et la récompense du labeur des saints, toi qui as dit de toi-même : « Moi je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel. » À ceux qui peinaient tu répondais à ton sujet, Christ, en promettant le réconfort : « Venez à moi, vous tous qui peinez et qui êtes accablés, et moi je vous restaurerai. »</p>
--	---

C’est l’occasion d’une très belle prosopopée du Crucifié. Suit en effet l’énumération de tous les tourments reçus par le Christ : gifles, crachats, frappement du roseau, couronne d’épines, arrestation comme un brigand, flagellation à la colonne, faux témoignages, transpercement des pieds et des mains par des clous, percement du côté par la lance, crucifixion, tirage au sort des vêtements et mort, le tout réparti sur deux tirades que concluent, non sans éloquence, ces deux interrogations parallèles : « Et vous me demandez le pain éternel ? » « Et vous me demandez le pain des anges ? »

<p>O dura sevitia peccatorum, qui talem dulcissimi panis refectionem contemnunt* [contendit P] ! Quibus ali[n]quando petentibus panem cotidianum Christum respondit : « Ut qui<d> panem michi cotidianum queritis ? Ecce me, pendentem in cruce : dedistis in escam meam fel, et in siti mea potastis me aceto. » Sic nobis dulcis et rectus Dominus. Quid aliud, mali nos, inpii* [inpios P] et crudeles, dedimus tibi ? »</p>	<p>Ô dure cruauté des pécheurs, qui méprisent de se restaurer ainsi du pain le plus doux ! Lorsque parfois ils demandent le pain quotidien du Christ, il leur répond : « Pourquoi me demandez-vous le pain quotidien ? Me voici, pendant sur la croix : vous m’avez donné à manger du fiel, et quand j’avais soif vous m’avez abreuvé de vinaigre. » Ainsi parle le</p>
---	---

	doux et droit Seigneur. Que d'autre t'avons-nous donné, nous mauvais, impies et cruels ? »
« Alapas crudeliter in faciem meam dedistis, et eandem meam faciem sputo turpiter asperxistis ; oculos meos et caput cum panno velastis, et cum arundine percusistis, coronam spineam ponentes capiti meo, et tanquam ad latronem existis cum gladiis et fustibus comprehendere me. Ad colu<m>pnam tanquam homicidam ligastis me stricte, et contra me testes provocastis iniquos, et mentita est iniquitas sibi. Et vos michi panem queritis eternalem ? »	« Vous m'avez cruellement donné des gifles au visage, et ce même visage vous l'avez honteusement aspergé de crachat ; vous avez voilé mes yeux et ma tête avec un tissu, et vous les avez frappés d'un roseau, me posant une couronne d'épine sur la tête ; et comme pour un brigand vous êtes sortis avec des épées et des bâtons pour m'arrêter. À la colonne vous m'avez étroitement ligoté comme un assassin, et contre moi vous avez suscité des témoins iniques, et l'iniquité s'est contredite dans ses mensonges. Et vous me demandez le pain éternel ? »
Revela nobis, Christe, si nos cum Iudeis plura inpiis fecimus tibi tormenta: « Manus meas et pedes meos clavis ferreis perfodistis, in cruce durissime configentes, et dira lancea meum latus perfodistis. In vestes meas misixstis sortes et, nudus pendens in cruce pro vobis, solus remansi in campo, et vos mortuum reliquistis me, nec locus erat aliquis michi ubi caput meum dilaceratum a spinis pro vobis reclinasse<m> in mortem. Et vos michi panem queritis angelorum?	« Vous m'avez cruellement donné des gifles au visage, et ce même visage vous l'avez honteusement aspergé de crachat ; vous avez voilé mes yeux et ma tête avec un tissu, et vous les avez frappés d'un roseau, me posant une couronne d'épine sur la tête ; et comme pour un brigand vous êtes sortis avec des épées et des bâtons pour m'arrêter. À la colonne vous m'avez étroitement ligoté comme un assassin, et contre moi vous avez suscité des témoins iniques, et l'iniquité s'est contredite dans ses mensonges. Et vous me demandez le pain éternel ? »

Cette insistance sur le Christ en croix, qui fait de l'exposé de la quatrième demande la section la plus longue du commentaire, révèle une dévotion particulière au Crucifié. Plus même que d'une dévotion, il s'agit d'une identification : l'auteur met ses mots dans la bouche du Christ. Ce long passage, probablement le plus fort et le plus beau de notre texte, est aussi le plus neuf : pour une fois, le discours du Christ n'est pas une rhapsodie de versets bibliques, mais un développement original, empreint d'une spiritualité qui me paraît proche de celle de François d'Assise. Pour prêter sa voix au Christ, l'auteur a littéralement pris sa place, comme le stigmatisé de l'Alverne a charnellement pris la place du Crucifié du Calvaire.

Au passage, on observera l'ordre insolite des tourments du Christ : gifles, crachat, voilement, frappement de roseau et couronnement d'épines... arrestation... flagellation et mauvais procès. Soit improvisation orale, soit difficultés de la retranscription écrite, on est fondé à y voir à nouveau l'indice d'une *reportatio*.

L'expression : *solus remansi in campo*, « je suis demeuré seul sur le champ » est plus remarquable qu'on ne pourrait penser. On ne peut en effet traduire *in campo* par « sur la plaine ». De quelle plaine, en effet, pourrait-il s'agir puisque le Christ est mort sur le mont Calvaire, à l'entrée de Jérusalem ? La consultation des concordances informatiques le confirme : l'alliance de mots *solus... in campo* relève clairement du vocabulaire militaire ; le champ dont il s'agit est donc un champ de bataille¹⁴. En somme, l'auteur du commentaire

¹⁴ Ainsi, la *Patrologia latina* fournit ces quatre occurrences des mots *solus... in campo* (écart maximal de 8 mots) : Alcuinus, *Epistolae*, 226 éd. PL 100, 503D : « Melius in acie cum pluribus pugnat miles, quam si *solus* foris inveniat *in campo* » ; Remigius Autissiodorensis, *Enarrationes in Psalmos*, 138, 14, éd. PL 131, 807AB : « [...] semper glorificavi te in operibus meis "terribiliter", id est, ita viriliter militam tuam peregi, ut instar boni militis caeteris fugientibus ipse *solus in campo* omnibus aliis incuterem terrorem [...] » ; Ekkehardus Uraugiensis, *Chronicon universale*, f. 210, éd. PL 154, 583A : « [...] quando venimus pugnaturi *in campo*, nunquid non ego steti *solus* ante omnes et pro omnibus *solus* pugnavi ? » ; Robertus de Torinneio, *Chronica*, an. 1141, éd. PL 160, 457AB : « Res mira, nimis a multis miranda ! cum rex Stephanus, rugiens ut leo, *solus in campo* persisteret, nullus

reproche aux pécheurs, identifiés aux apôtres et assimilés à des compagnons d'armes, de l'avoir lâchement abandonné face à l'ennemi. On reconnaît là les traces d'une éthique chevaleresque, bien différente de l'éthique cléricale ou monastique, mais marquée par le sens du courage physique, de l'honneur militaire et de la solidarité virile entre combattants. On pense aux premières générations de frères mineurs, avant la cléricalisation de l'ordre sous Haymon de Faversham ; on pense à frère François lui-même, aspirant à la chevalerie et deux fois combattant malchanceux avant sa conversion.

La suite invite les pécheurs à changer de nourriture et à quitter le pain de douleur, c'est-à-dire le péché, qui cause tous les outrages et toutes les blessures du Christ en croix, s'ils veulent avoir part au pain de vie.

<p>Surgite ergo cum sederitis, qui manducatis panem do<loris>, si de meo convivio cupitis satiari. Hec michi vulnera supradicta[s] facitis, quotiens in lapsum inciditis criminale, mea obprobria et ul^{45r}-cera negligētes, que passus sum in cruce pro vobis. Canes muti non valentes latrare, et canes impudentissimi, nes<c>itis sanitatem [<i>an legendum saturitatem cum fonte</i> ?]. »</p>	<p>Levez-vous donc, quand vous serez assis, vous qui mangez le pain de la douleur, si vous souhaitez vous rassasier de mon festin. Ces blessures que j'ai dites, vous me les faites chaque fois que vous succombez à la chute d'un crime, négligeant mes outrages et mes ulcères, que j'ai soufferts sur la croix pour vous. Chiens muets, incapables d'aboyer, et chiens très impudents, vous ne savez pas ce qu'est la santé ! »</p>
--	--

Citant Isaïe, le Christ traite les pécheurs de « chiens muets, incapables d'aboyer ». Ce qui permet à l'auteur, parlant en leur nom, de reprendre ingénieusement à son compte la réponse désarmante de la Cananéenne en Matth. 15, 21-28 : Oui, nous sommes des chiens, oui nous sommes indignes du repas des maîtres ; pourtant, « même les petits chiens mangent des miettes tombées de la table des maîtres ».

<p>O dulcissime Pater, quia canes et famelici sumus, porrige nobis panem nostrum cotidianum. Nam et catelli edunt de micis que cadunt de mensa dominorum suorum.</p>	<p>Ô Père très doux, puisque nous sommes des chiens et des affamés, sers-nous notre pain quotidien. Car même les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.</p>
--	--

Le remploi de versets bibliques favorise un jeu littéraire, qui n'est pas sans profondeur spirituelle : l'insulte assumée devient un aveu d'humilité, qui désamorce la colère et retourne le reproche initial en pardon, comme dans l'épisode biblique. Il y a une vraie action théâtrale et spirituelle dans ce dialogue entre le Christ en croix et les pécheurs repentants. Au fil du commentaire, grâce à la mise en scène du texte biblique, l'auteur et à travers lui l'auditeur ou le lecteur trouvent sa place dans une histoire sainte, qui est comme réduite à l'essentiel dans le *Pater*. Ne ressemblant à rien de connu, l'exégèse ici mise en œuvre est une exégèse plus vécue que savante, plus existentielle que scolaire. Elle s'appuie sur le texte commenté, non pour en déployer toutes les richesses littérales ou allégoriques, non pour instruire ou convaincre l'auditeur ou le lecteur, mais pour le placer face à cet unique choix : se convertir, oui ou non ?

V.

Les trois dernières demandes sont plus brèves. La cinquième porte sur le pardon des péchés. Tout s'y passe comme pour les demandes précédentes.

<p>ET DIMITTE NOBIS DEBITA NOSTRA, SICUT ET NOS DIMITTIMUS DEBITORIBUS NOSTRIS. Petitio quinta, id est: bona que promissimus facere in baptismo et</p>	<p>ET REMETS-NOUS NOS DETTES, DE MEME QUE NOUS AUSSI, NOUS LES REMETTONS A NOS DEBITEURS. Cinquième demande, c'est-à-dire : les biens que nous</p>
--	--

ad eum accedere auderet ; stridens dentibus, spumans ore, apri more, bipenni quadam crebris pulsans ictibus hostium precipuos, nimis ab omnibus admirabatur ».

neglessimus, peccata et scelera nostra dimitte, sicut scriptu<m> est : « Remisisti iniquitatem plebis tue, operuisti omnia peccata eorum. »	avons promis de faire au baptême et que nous avons négligés, les péchés et nos forfaits, remets-les-nous, comme il est écrit : « Tu as remis l'iniquité de ton peuple, tu as recouvert tous leurs péchés. »
---	---

D'abord une explication brève assimile les fautes dont on demande le pardon à des péchés d'omission, à ces « bonnes choses que nous avons promis de faire au baptême et avons négligé » d'accomplir. Ensuite, ce qui est réproché, c'est l'infidélité des chrétiens, par leur comportement, à leur état de baptisés, donc de fils du Père. Puis, le Seigneur leur adresse ses réprimandes, nourries de diverses citations bibliques.

Et dicit Dominus : « O stulti et tardi corde ad credendum et ad convertendum ! In vobis peccantibus minima debita nullatenus relaxatis. Quare vobis decem milia ta[n]lentorum debita relax<a>bo ? Nunquid irrita[m] faciam verba mea : “Et si non dimiseritis hominibus peccata eorum, nec Pater meus qui est in celis dimittet vobis peccata vestra” ? Dimittite et dimittetur vobis. »	Et le Seigneur dit : « Ô hommes stupides et au cœur lent à croire et à se convertir ! À ceux qui pèchent contre vous, vous ne remettez point leurs plus petites dettes. Pourquoi moi vous remettrai-je vos dettes de dix mille talents ? Est-ce que je vais rendre vaines mes paroles : “Et si vous ne remettez pas aux hommes leurs péchés, mon Père non plus qui est dans les cieux ne vous remettra pas vos péchés” ? Remettez, et l'on vous remettra. »
--	---

Enfin, la section s'achève par un acte de pénitence. S'exprimant au nom des pécheurs et reprenant le langage des Écritures, l'auteur avoue sa faute et implore Dieu de changer son cœur, afin qu'en pardonnant aux autres pécheurs il mérite à son tour la miséricorde divine.

O Pater, peccavimus coram te. Tu autem, averte faciem tuam a peccatis nostris, et omnes iniquitates nostras dele. Cor mundum crea in* [<i>bis scr. P</i>] nobis, Deus, et spiritum rectum innova in visceribus nostris, ut in nobis peccantibus dimittamus.	Ô Père, nous avons péché devant toi. Mais toi, détourne ta face de nos péchés et toutes nos iniquités, détruis-les. Crée en nous un cœur pur, Dieu, et renouvelle un esprit droit dans nos entrailles, pour que nous remettions leurs fautes à ceux qui pèchent contre nous.
---	--

VI.

La sixième demande porte sur la tentation. Vient d'abord son explication, appuyée sur plusieurs versets qui en contiennent le mot.

Petitio sexta : ET NE NOS INDUCAS IN TEMPTATIONE<M>, id est ne patiaris ut a diabolo temptatore vincamur, nec non eius potentiam induamur ; sed eripe nos, sicut scriptum est : « A te eripiamur a temptatione, et in Deo meo transgrediar murum. » Respice nos, Deus salutaris noster, quia pre nimia temptatione et tempestate labimur et infigimur in limo profundi.	Sixième demande : ET NE NOUS INDUIS PAS EN TENTATION, c'est-à-dire ne souffre pas que nous soyons vaincus par le diable tentateur, que nous ne revêtions pas sa puissance ; mais arrache-nous, comme il est écrit : « Que nous soyons par toi arrachés à la tentation, et qu'en mon Dieu je franchisse le mur. » Regarde-nous, Dieu, notre salut, car, à cause de la tentation et de la tempête trop grandes, nous tombons et nous nous enfonçons dans la boue des profondeurs.
---	---

Toutefois cette explication, prononcée à la première personne du pluriel, est en même temps une prière : c'est la sixième demande elle-même, mais allongée, développée, reformulée par l'agglutination de réminiscences bibliques et liturgiques. Par ce travail de variation et d'amplification, les pécheurs reprennent à leur compte la supplique, faite à Dieu dans l'oraison dominicale, qu'il les arrache à l'emprise du tentateur. Vient alors la réponse du Seigneur. Elle est terrible : Vous ne m'avez pas assisté dans mes tentations ; pourquoi vous soutiendrais-je

dans les vôtres ? Par là, cependant, les pécheurs sont assimilés à Pierre, Jacques et Jean, envahis de sommeil au jardin de Gethsémani alors que le Christ luttait seul contre la tentation et l'agonie. La comparaison même atténuée l'amertume de la réplique divine et suggère l'adoucissement qui suit. « Levez-vous », dit encore le Christ, « veillez et priez pour ne pas entrer en tentation ». Ces paroles, tirées de deux évangiles différents, sont justement adressées par le Christ aux trois apôtres endormis. Reprises dans notre commentaire, elles font déboucher la réprobation sur l'encouragement. Ce n'est plus : « Pourquoi vous arracherais-je à la tentation, vous qui m'avez autrefois abandonné ? », mais : « Voici ce que vous devez faire maintenant pour échapper à la tentation ». Ce que vous devez faire, c'est : vous mettre debout, veiller, prier, lutter, résister, forts dans la foi, et tenir bon face au tentateur jusqu'à ce qu'il s'enfuie. Dans ce langage combattant, outre une vive empathie pour l'épisode évangélique, on peut voir aussi les vestiges d'un éthos militaire.

<p>Et Dominus ait : « Quid ad me ? Nec fuistis mecum in temptationibus meis. Surgite, vigilate et orate ne intretis in temptatione, et pungate cum antiquo serpente, et resistite, fortes in fide, resistite diabolo, et fugiet a vobis, quia non coronabitur » etc.</p>	<p>Et le Seigneur dit : « Qu'est-ce que cela me fait ? Vous non plus, vous n'avez pas été avec moi dans mes tentations. Levez-vous, veillez et priez pour ne pas entrer en tentation, et battez-vous contre l'antique serpent, et résistez, forts dans la foi, résistez au diable, et il fuira loin de vous, car il ne sera pas couronné », etc.</p>
--	--

Les pécheurs reprennent alors la parole. L'adoucissement divin a suffi pour qu'ils se sachent pardonnés. D'où un cri de joie : « Que tes paroles sont douces à ma gorge ! » ; et une proclamation de fidélité : « Voici que nous avons tout quitté pour te suivre », etc., le tout tiré des Écritures.

<p>O suavissime Pater, quam dulcia faucibus meis eloquia tua ! Ecce qui reliquimus omnia et secuti sumus te. Ideo dilexi mandata tua super etc. Propterea ad omnia mandata tua dirigebar, Domine, omnem viam iniquam etc.</p>	<p>Ô Père très suave, comme tes paroles sont douces dans ma gorge ! Nous voici, qui avons tout quitté et t'avons suivi. C'est pourquoi j'ai aimé tes commandements au-dessus etc. Pour cette raison, je me dirigeais vers tous tes commandements, Seigneur ; toute voie inique, etc.</p>
---	--

Deux remarques néanmoins. « Voici que nous avons tout quitté pour te suivre » dénote l'appartenance de l'auteur et de ses destinataires à une communauté religieuse où se pratique le dépouillement des richesses. Ensuite, l'invocation « O Père très suave » étonne, juste après des paroles qui ne peuvent être attribuées qu'au Christ. Ici comme ailleurs, on observe un flottement entre le Père et le Fils, qui a deux explications possibles, non exclusives l'une de l'autre : ou bien de l'oral à l'écrit le discours s'est resserré, des transitions se sont perdues ; ou bien l'auteur est un autodidacte, il tend à glisser d'une personne à l'autre de la Trinité, sans toutes les précautions que ne manquerait pas de prendre quiconque, ayant usé les bancs de l'école, sait les dangers de l'arianisme, du sabellianisme et du nestorianisme¹⁵.

¹⁵ Est-il fortuit qu'on retrouve le même genre de glissement chez Angèle de Foligno ? Nous ne le pensons pas. Cf. « Quadam vice ego frater, qui indignus scripsi verba ista divina, feci sibi istam interrogationem, dicens quomodo dictum fuerat ei in ista precedenti revelatione: "Ego sum Spiritus Sanctus", et parum postea dictum est ei: "Ego sum qui fui crucifixus pro te". Et post istam interrogationem, ipsa fuit reversa domum. Et postea reversa ad me respondit michi ita dicens: "Postquam fui reversa domum cepi cogitare quia ego habebam dubium de illo quod interrogasti, quia quando dicitur michi aliquid dubii ego dubito, quia video me omnino indignam. Et dum ego dubitarem facta est michi responsio ita dicens: "Quere ab eo, scilicet fratre A., quia illud quod fuit tibi dictum 'iam venit in te', scilicet Trinitas [...]". », Angèle de Foligno, *Memoriale*, III, 40, éd. Enrico MENESTO, Spoleto : Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo – Academia Tudertina, 2013, p. 28, lin. 178-187. C'est probablement un trait typique

VII.

La dernière section, sur la délivrance du mal, est aussi la plus courte. Avec le temps, la tonalité du commentaire s'est peu à peu modifiée. La part des récriminations divines diminue – ici elle est réduite à une seule phrase – tandis que le discours des pécheurs, peints au début comme endurcis et impénitents, se fait de plus en plus humble et confiant.

<p>Petitio septima : SED LIBERA NOS A MALO, id est ab omni peccato, et a diabolo in die iudicii. Quia tu, Christe, [h]orans dixisti Patri tuo celesti : « Pater, non rogo ut tollas eos de mundo, sed* [scilicet P] ut serves eos a malo » ; et Agustinus : « Custodit nos Dominus* [Domine P] ab omni malo, non ut* [ut non P] nichil patiamur adversi[s], sed ut ipsis adversitatibus anima non ledatur. »</p>	<p>Septième demande : MAIS DELIVRE-NOUS DU MAL, c'est-à-dire : de tout péché, et du diable au jour du jugement. Car toi, Christ, tu as dit en prière à ton Père céleste : « Père, je ne te prie pas que tu les retires du monde, mais que tu les preserves du mal » ; et Augustin dit : « Le Seigneur nous garde de tout mal, non pas en sorte que nous ne souffrions rien d'adverse, mais en sorte que l'âme ne soit pas blessée par les adversités elles-mêmes. »</p>
--	---

D'abord vient l'explication de la septième demande, comme son déploiement, sa réappropriation par les pécheurs et sa confirmation par les paroles aussi bien du Christ : « Car toi, Christ, tu as dit dans la prière à ton Père céleste... », que d'Augustin. En réalité, elles viennent non d'Augustin, mais une fois encore de son contemporain Prosper d'Aquitaine, qui a composé des *Sentences* largement inspirées d'Augustin : ici en effet, Prosper résume et reformule un passage du commentaire d'Augustin sur les Psaumes¹⁶. Le Seigneur leur répond de la manière abrupte déjà constatée dans les autres sections du commentaire :

<p>Et hoc petimus, et dicit Dominus : « Quare liberem* [libero (?) P] vos a malo, qui malum facere non cessatis ? »</p>	<p>Et nous demandons cela, et le Seigneur dit : « Pourquoi vous délivrerais-je du mal, vous qui ne cessez de faire le mal ? »</p>
---	---

Par la voix de l'auteur, les pécheurs reprennent la parole et défendent leur cause : ils avouent humblement leur fautes exécrables et détestables, mais font acte de conversion, *conversi ad te*, et adjurent le Christ de tenir les promesses faites par son prophète David : « Le Seigneur te garde de tout mal », etc., et par le Christ lui-même : « Je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai vers vous. Je m'en vais et je viens vers vous ». Le Christ est donc pris au piège de ses propres paroles : sans se rendre coupable d'infidélité, comment pourrait-il maintenir sa rudesse initiale ? Par quoi l'on voit que notre commentaire, hors de tout sentier battu, est à la fois une homélie, car il exhorte un public ; un action théâtrale, car il confronte des personnages ; une méditation sur l'Écriture, car il fait converger toute la Bible en un déploiement du *Pater* ; et un exercice spirituel de conversion double, des pécheurs obstinés vers la pénitence, du Seigneur courroucé vers la bienveillance.

<p>O immense conditor celi, quia multa nefanda et detestabilia commisimus, conversi ad te timemus ne laba-^{45v}/-mur ab illa. Exurge, Christe, etc., et co<m>ple verbum David dicentis : « Dominus custodit te ab omni malo. Dominus custodiat introitum</p>	<p>Ô immense créateur du ciel, parce que nous avons commis de nombreuses actions abominables et exécrables, nous nous tournons vers toi pour ne pas tomber loin d'elle. Lève-toi, Christ, etc., et accomplis la parole de David qui disait : « Le Seigneur te garde</p>
---	---

d'auteurs illettrés ou semi-lettrés que, lorsqu'ils traitent de Dieu, ils n'aient pas cet habitus des *scholares* qui leur fait écarter toute formulation imprécise, par crainte qu'il s'y trouve un relent d'hérésie.

¹⁶ Voir : « Custodit nos Dominus ab omni malo, non ut nihil patiamur aduersi, sed ut ipsis adversitatibus anima non laedatur. », Prosper d'Aquitaine, *Liber Sententiarum*, 30, éd. Paul CALLENS, Turnhout : Brepols, 1972 (CCSL 68A), p. 264, lin. 1-2.

tuum et exitum tuum » etc. Et tu, Christe, dixisti : « Non vos relinquam orfan<os, veniam ad v>os. Sed vado et venio ad vos. »	de tout mal. Que le Seigneur garde ton entrée et ta sortie », etc. Et toi, Christ, tu as dit : « Je ne vous laisserai pas orphelins, je viendra vers vous. Mais je m'en vais et je viens à vous. »
--	--

Cet examen du texte, attentif à sa double évolution, de demande en demande et à l'intérieur de chaque demande, permet de tirer quelques conclusions, que voici :

1. L'unique témoin connu n'est sûrement pas un original, mais une copie, comme le montrent suffisamment les erreurs de transcription.

2. Le texte dont nous disposons semble le produit d'une *reportatio* : l'attestent les nombreux raccourcis ou coq-à-l'âne repérés. Il a, dans ce cas, deux auteurs : un auteur principal, qui a prononcé le texte, et un auteur secondaire, qui l'a pris en note, puis récrit et peut-être ici ou là enrichi ou modifié.

3. L'un des deux auteurs, vraisemblablement le reportateur, pourrait être passé par les écoles. Il est tentant du moins de lui attribuer les débuts de section où le commentaire procède par gloses, voire par distinctions comme dans la quatrième demande.

4. L'autre auteur, vraisemblablement le prédicateur, semble un autodidacte, à en croire ses gaucheries. Il a certes une vaste connaissance de la Bible, qu'il cite abondamment, judicieusement et littéralement ; mais ce littéralisme n'est pas nécessairement l'indice d'une formation scolaire, au contraire : conscients de leur expertise professionnelle, les maîtres « jouent » davantage que les non-clercs avec le texte biblique, pour le reformuler, le retravailler, l'adapter au contexte et en faire miroiter toutes les facettes ; tandis que les autodidactes aiment souvent s'appuyer fermement sur la lettre des Écritures.

5. Le style dominant, dans notre commentaire, préfère la parataxe à l'hypotaxe. Loin de privilégier les savantes périodes, où des propositions subordonnées se rattachent hiérarchiquement à des propositions principales, l'auteur principal juxtapose avec prédilection des propositions indépendantes, coordonnées par la conjonction *et*, qui semblent devoir s'ajouter indéfiniment les unes aux autres. C'est là un trait de la langue vulgaire, ou d'auteurs latins qui pensent en vulgaire.

6. Ici ou là, des traces d'éthique nobiliaire font deviner des origines, ou du moins des aspirations, liées au monde de la chevalerie.

7. L'adresse à des « frères » et l'affirmation que, je cite, « nous avons tout quitté pour te suivre » invitent à rattacher l'auteur principal à une communauté religieuse ; son contexte franciscain dans le manuscrit et sa vive dévotion au Crucifié, à identifier cette communauté religieuse avec la famille des frères mineurs.

8. La date ancienne du manuscrit et des textes qu'on a pu y trouver, et la tonalité beaucoup moins cléricale que pénitentielle du commentaire évoquent une phase de l'ordre franciscain antérieure au généralat de Haymon de Faversham (1240-1243), lorsque cet ordre n'était encore qu'une fraternité de pénitents, souvent laïcs et semi-lettrés.

9. La vigoureuse personnalité qui transparaît à travers le texte, le fait qu'on ait pris soin de coucher par écrit sa prédication orale, ceci nous engage à discerner dans l'auteur (principal) un homme qui, malgré une instruction limitée, jouissait d'un certain prestige parmi ses compagnons. La façon vigoureuse dont il s'exprime le fait en outre reconnaître comme une personne parlant avec autorité.

10. Enfin, quelques tournures de style, comme la multiplication *O quanta* exclamatifs, la dévotion et même l'identification au Christ, la parole enflammée, le tempérament fougueux,

alternant l'âpre réprimande et la plus tendre sollicitude, la manière même, totalement inédite, d'expliquer le texte biblique en le mettant en scène devant ses auditeurs, tout ceci n'est pas incompatible avec ce qu'on sait de François lui-même, encore que cette hypothèse se heurte à des objections qui, à mon avis, ne sont ni négligeables, ni invincibles, comme j'ai déjà eu l'occasion de le montrer¹⁷.

¹⁷ Sur la langue de François d'Assise, Daniele Solvi a fait paraître un instrument d'une grande puissance : *Officina franciscana. Testi, sinossi e indice delle fonti francescane. Con CD-ROM*, Firenze : SISMEL, 2005 (Edizione nazionale dei testi mediolatini). Lui-même, dans une passionnante étude (« La lingua di Francesco e Chiara d'Assisi », dans *Studi medievali*, ser. 3^a, t. 56, 2015, p. 705-720, XVI tavv.), a montré tout ce qu'on pouvait en tirer pour comparer les corpus littéraires de François et Claire d'Assise à divers points de vue : forme littéraire, appel aux destinataires, renvoi à l'auteur, usage de la Bible, thèmes spirituels, etc. On rêve d'études analogues qui mesureraient selon chacune de ces approches la variabilité des résultats, non seulement entre les deux corpus, mais aussi, dans chaque corpus, entre les œuvres singulières qui le composent. Cela renforcerait les conclusions de Daniele Solvi en faisant apparaître ce qui est stable et distinctif de tel ou tel auteur, étant commun à l'ensemble de ses œuvres, par contraste avec ce qui, chez l'un ou chez l'autre pris séparément, varie autant ou plus qu'entre les deux.